

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)
- Emploi de la substance / de la préparation
Base d'un vernis brillant bi-composants
- Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon BV
P.O. Box 166
Netherlands
Phone:(++31)297 360366
Fax :(++31)297 342078
Email:info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: Environment protection department.
- Renseignements en cas d'urgence: Zie rubriek Fabrikant/leverancier

2 Identification des dangers

- Principaux dangers:
Xi Irritant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 10 Inflammable.
R 36 Irritant pour les yeux.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- Éléments d'étiquetage SGH
Flamme Attention
2.6/3 - Liquide et vapeurs inflammables.
Point d'exclamation Attention
3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.
- Prévention:
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 1)

- Stockage:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Élimination:
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/
régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description:
Mélange de résines.
Mélange de solvants avec des additifs

- Composants dangereux:

CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Xi; R 10-36 Attention: Flamme 2.6/3; Point d'exclamation 3.3/2A	50-100%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène Xn, Xi; R 10-20/21-38 Danger: Tête de mort sur deux tibias 3.1.D/3, 3.1.I/4, 3.2/2 Attention: Flamme 2.6/3	2,5-10%
CAS: 70657-70-4 EINECS: 274-724-2	acétate de 2-méthoxypropyle T, Xi; R 61-10-37 Danger: Danger pour la santé 3.7/1B Attention: Flamme 2.6/3; Point d'exclamation 3.8/3	≤ 2,5%
CAS: 77-58-7 EINECS: 201-039-8	dilaurate de dibutylétain Xn, Xi, N; R 21/22-36/38-48-50/53 Attention: Environnement 4.1.C/1; Point d'exclamation 3.1.O/4, 3.1.D/4, 3.2/2, 3.3/2A	≤ 2,5%

- Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant
bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion: Recourir à un traitement médical.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants
avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit

(suite page 3)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 2)

- Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- Les précautions individuelles:
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Mesures pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- Méthodes de nettoyage/récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour la manipulation:
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

VME	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm
	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux.

(suite page 4)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Protection respiratoire:
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains:
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

• Indications générales.

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique

• Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	146°C

• Point d'inflammation: 42°C

• Température d'inflammation: 315,0°C

• Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• Limites d'explosion:

Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	10,8 Vol %

• Pression de vapeur à 20°C: 3,4 hPa

• Densité à 20°C: 1,07000 g/cm³

• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

• Viscosité:

Cinématique à 20°C: 40 s (ISO 6 mm)

(suite page 5)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 4)

- Teneur en solvants:
 - Solvants organiques: 60,4 %
 - VOC: 60,4 %
 - 646,3 g/l / 5,39 lb/gl
- Teneur en substances solides: 39,3 % (VB% 1h150 C)

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8532 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

77-58-7 dilaurate de dibutylétain

Oral LD50 175 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
 - de la peau: Pas d'effet d'irritation.
 - des yeux: Effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 5)

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):
- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): 3 Liquides inflammables.
- No ONU: 1263
- Groupe d'emballage: III
- Etiquette de danger 3
- Désignation du produit: 1263 PEINTURES
- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
- Classe IMDG: 3
- No ONU: 1263
- Label 3
- Groupe d'emballage: III
- No EMS: F-E,S-E
- Marine Pollutant: Non
- Désignation technique exacte: PAINT
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
- Classe ICAO/IATA: 3
- No ID ONU: 1263
- Label 3
- Groupe d'emballage: III
- Désignation technique exacte: PAINT
- "Règlement type" de l'ONU: UN1263, PEINTURES, 3, III

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xi Irritant

- Phrases R:
10 Inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
- Phrases S:
2 Conserver hors de portée des enfants.
23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
25 Éviter le contact avec les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Vernis Brillant Composant A (base)

(suite de la page 6)

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	50-100

- Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases R importantes:
 - 10 Inflammable.
 - 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
 - 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 - 36 Irritant pour les yeux.
 - 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 - 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - 38 Irritant pour la peau.
 - 48 Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
 - 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- Service établissant la fiche technique: Environment protection department.
- Contact: J.J. van Dijk
- Acronymes et abréviations:
 - Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route
 - Reglement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 - ICAO: International Civil Aviation Organization
 - ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 - GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
- * Données modifiées par rapport à la version précédente